RÉPERTOIRE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES NOUVEAUX REMÈDES

PUBLIÉ SOUS FORME D'ÉTIQUETTES

(SUPPLÉMENT)

AVEC LA

LISTE ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE

DES NOUVEAUX REMÈDES

PAR

ADRIAN ✠

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE THÉRAPEUTIQUE,
DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES PRODUITS CHIMIQUES;
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE,
DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE,
DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE PARIS, ETC.

DIRECTEUR-FONDATEUR
de la Société française de produits pharmaceutiques

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
9 & 11, RUE DE LA PERLE

DU MÊME AUTEUR :

Du lait au point de vue de l'alimentation. De ses falsifications et des moyens d'y remédier. 1859.

Note sur la falsification du foie de soufre du commerce. 1860.

Note sur la préparation de la solution officinale de perchlorure de fer. 1860.

Influence du goudron sur l'air atmosphérique dans ses rapports avec le phosphore. 1861.

Comparaison de la méthode de déplacement et de la macération dans la préparation des teintures alcooliques. 1862.

De l'influence du climat et de la végétation sur la quantité d'acide cyanhydrique contenue dans l'eau distillée de laurier-cerise. 1862.

Exposé d'une nouvelle méthode propre au dosage de l'éther sulfurique (*en collaboration avec M. le professeur J. Regnauld*). 1864.

Communication d'une Note à l'Académie sur les divers procédés employés pour la préparation des granules pharmaceutiques et leur dosage exact. 1864.

Étude sur le chloroforme anesthésique au point de vue de sa pureté et de sa conservation. 1864.

Expériences et observations sur l'éther sulfurique médicinal (*en collaboration avec M. le professeur J. Regnauld*). 1865.

Recherches sur la solubilité des fausses membranes diphtéritiques (*en collaboration avec le docteur Bricheteau*). 1868.

Recherches sur la solubilité de l'éther sulfurique dans les dissolutions de sucre et sur la composition du sirop d'éther (*en collaboration avec M. le professeur J. Regnauld*). 1868.

Recherches sur le bromure de potassium au point de vue de sa composition et de sa préparation à l'état pur. 1870.

Note sur la préparation des injections hypodermiques. 1870.

Rapport sur l'absinthe, par une commission composée de MM. Boudet, Dubail, Adrian, rapporteur. 1872.

Étude sur la Propylamine. 1873.

Collaboration au journal *le Répertoire de pharmacie*. 1873 à 1877.

Note sur la fabrication du sous-nitrate de bismuth. 1880.

De la Quassine, sa préparation sous formes amorphe et cristallisée (*en collaboration avec M. Moreaux*). 1884.

Travaux et publications sur la viande desséchée pouvant servir à l'alimentation des malades (poudres de viande) et aux troupes en campagne (conserves de guerre). 1884.

Note sur la préparation du perbromure de fer en solution neutre et inaltérable. 1885.

Note sur la Piliganine, alcaloïde d'une lycopodiacée originaire du Brésil (communication faite à l'Académie des sciences). 1886.

Recherches sur les produits essentiels retirés des Eucalyptus. L'Eucalyptol et sa préparation. 1887.

Note sur les essais d'opium (*en collaboration avec M. E. Gallois*). 1887.

Considérations pharmaceutiques sur l'emploi des huiles lourdes de pétrole en médecine. 1887.

Note sur la composition chimique des strophantus (*en collaboration avec le docteur Bardet*). 1887.

Notes pratiques sur l'alimentation des malades et des convalescents. 1888.

Des granules médicamenteux, leur fabrication, leur dosage exact. 1888.

Composition chimique de l'*Escholtzia Californica* (*en collaboration avec le docteur Bardet*). 1888.

Nouvelle falsification du safran. 1889.

22500302259

RÉPERTOIRE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES NOUVEAUX REMÈDES

PUBLIÉ SOUS FORME D'ÉTIQUETTES

(SUPPLÉMENT)

AVEC LA

LISTE ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE

DES NOUVEAUX REMÈDES

PAR

ADRIAN ✠

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE THÉRAPEUTIQUE,
DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES PRODUITS CHIMIQUES;
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE,
DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE,
DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE PARIS, ETC.

DIRECTEUR-FONDATEUR
de la Société française de produits pharmaceutiques

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
9 & 11, RUE DE LA PERLE

Le bienveillant accueil fait, il y a deux ans, à notre *Répertoire alphabétique et analytique des Nouveaux Remèdes* nous a engagé à le compléter par l'addition des produits introduits en thérapeutique depuis sa publication.

Nous avons joint à ce *Supplément* une *liste alphabétique et synonymique des Nouveaux Remèdes*, appelée également, nous l'espérons, à rendre quelques services à nos confrères, qui sont tous les jours aux prises avec de nouvelles difficultés, depuis l'invasion de la médecine et de la pharmacie par les médicaments nouveaux.

Les produits très actifs, qui demandent par conséquent à être administrés avec précaution, sont précédés d'un astérisque.

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY
Coll. welMOmec
Coll. pam
No. QV 740
EF7
1889
A24r

* ACIDE CATHARTINIQUE.

Principe actif retiré du Séné, *Cassia lenitiva, angustifolia*, etc. (Légumineuses).

Petites masses brunes, pulvérulentes, sans odeur ni saveur désagréable, solubles dans l'eau chaude et l'alcool étendu, peu dans l'eau froide.

Purgatif.

5 à 15 centigrammes en une seule fois ; cette dernière dose correspond environ à 30 grammes d'huile de ricin.

ACIDE GYMNÉMIQUE.

Principe actif retiré du *Gymnema sylvestris*.

Poudre brune, cristalline, très soluble dans l'alcool, moins dans l'eau, insoluble dans l'éther et le chloroforme.

Émétique ; dissimule la saveur amère des médicaments.

30 à 40 centigrammes comme émétique ; solution à 0,5 pour 100 comme rince-bouche avant l'administration de médicaments amers.

AGATHINE (Salicylal-α-méthylphénylhydrazine).

Produit de la combinaison de l'aldéhyde salicylique avec la méthylphénylhydrazine asymétrique.

Petites lamelles incolores, inodores, fusibles à 74°, solubles dans l'alcool, l'éther, la benzine, insolubles dans l'eau.

Antirhumatismal.

12 à 50 centigrammes deux ou trois fois par jour.

ALUMNOL (Naphtol-sulfonate d'aluminium).

Poudre blanche, non hygroscopique, très soluble dans l'eau (avec fluorescence bleue) et dans la glycérine, moins dans l'alcool, insoluble dans l'éther.

Antiseptique non irritant.

En gynécologie et contre la blennorragie, solutions de 0,50 à 2 pour 100.

En dermatologie, solutions à 10, 20 et même 50 pour 100.

ANALGÈNE.

(Orthoxyéthyle-anamonoacétylamidoquinoléine)

Poudre cristalline, blanche, inodore et sans saveur.

Analgésique, antirhumatismal.

1 gramme par jour.

ANÉMONINE.

Principe actif de l'*Anemone nemerosa* (Renonculacées).

Petits cristaux en aiguilles, blanc grisâtre, solubles dans l'alcool et l'éther.

Anticatarrhal, calmant de la toux, emménagogue. Toxique à dose élevée.

5 à 10 centigrammes au plus par vingt-quatre heures.

ANTHRAROBINE.

Produit de synthèse obtenu par réduction de l'Alizarine ou de la Purpurine; analogue à la Chrysarobine.

Poudre brune devenant violette au contact de l'eau, inodore, soluble dans l'alcool et la glycérine, insoluble dans l'eau.

Dermique, antiherpétique.

Pommades ou solutions dans la glycérine, de 10 à 30 pour 100.

ANTINERVINE (Salicylbromanilide).

Prétendue combinaison nouvelle, qui est un simple mélange de bromure d'ammonium, 1 partie; acide salicylique, 1 partie, et acétanilide, 2 parties.

Poudre cristalline, incolore et inodore, soluble dans l'eau chaude, peu dans l'eau froide.

Analgésique, antipyrétique, dangereux à dose élevée.

De 20 à 60 centigrammes plusieurs fois par jour.

ANTISEPTINE.

Prétendu composé chimique, qui est constitué par un simple mélange de sulfate et iodure de zinc, thymol et acide borique.

Poudre blanche à odeur non désagréable, soluble dans l'eau.

Antiseptique non toxique et non irritant.

Pommade à 1 ou 2 pour 100; poudre à 20 pour 100 avec du talc.

ANTISPASMINE.

Salicylate de soude et de narcéine.

Poudre blanche, très soluble dans l'eau; contient 50 pour 100 de narcéine.

Hypnotique, antispasmodique; pas dangereux chez les enfants.

10 à 15 centigrammes pour les enfants; 25 à 30 centigrammes pour les adultes.

---

* APOCODÉINE.

Poudre rouge brunâtre, inodore, soluble dans l'alcool et l'éther, presque insoluble dans l'eau. On emploie le chlorhydrate, qui est soluble.

Expectorant, émétique; succédané de l'apomorphine.

10 à 30 milligrammes par jour en pilules comme expectorant; 15 à 20 milligrammes en injection sous-cutanée comme émétique.

ASAPROL (Naphtol-monosulfonate de calcium).

Se présente dans le commerce sous forme d'une poudre grise, inodore, très soluble dans l'eau, moins dans l'alcool.

Antiseptique, antithermique, antirhumatismal.

1 à 4 grammes par jour.

ASPARAGINE.

Principe actif retiré des pousses de l'*Asparagus officinalis* (Asparaginées).

Se présente en beaux cristaux incolores et inodores, solubles dans l'eau chaude, les acides et les alcalis, moins dans l'eau froide, insolubles dans l'alcool et l'éther.

Diurétique, peu usité.

5 à 15 centigrammes par jour.

BENZOATE (SOUS-) DE BISMUTH.

Obtenu en précipitant une solution de benzoate de soude par le sous-acétate de bismuth.
Poudre blanche, fine, d'une odeur légèrement aromatique, insoluble dans l'eau et l'alcool.

Antiseptique succédané de l'iodoforme.

A l'intérieur, 1 à 2 grammes par jour.
A l'extérieur, mêmes usages et mêmes doses que l'iodoforme.

---

* BENZOATE DE MERCURE.

Poudre blanche, inodore et insapide, soluble dans les iodures et chlorures alcalins, à peu près insoluble dans l'eau.

Antisyphilitique.

1 à 2 centigrammes par jour.

BENZONAPHTOL (Benzoate de naphtol β).

Obtenu par l'action à chaud du chlorure de benzoyle sur le naphtol β.
Petites aiguilles incolores, douées d'une odeur aromatique très prononcée, fondant à 110 degrés, solubles dans l'alcool bouillant et le chloroforme, très peu dans l'alcool froid, insolubles dans l'eau.

Antiseptique non toxique.

De 50 centigrammes à 2 grammes et même 5 grammes par jour.

BENZOSOL (Benzoyl-gaïacol, Benzoate de gaïacol).

Obtenu en traitant le gaïacol par le chlorure de benzoyle.

Poudre blanche, insapide, à odeur aromatique, fondant à 50 degrés, soluble dans l'alcool chaud, le chloroforme et l'éther, presque insoluble dans l'eau.

Antiseptique recommandé contre la phtisie.

5 à 10 grammes par jour.

BÉTOL (Salicylate de naphtol β).

Poudre cristalline, incolore, insapide, à peu près inodore, soluble dans l'éther et le chloroforme, peu dans l'alcool, insoluble dans l'eau.

Antiseptique, antirhumatismal.

50 centigrammes, deux ou trois fois par jour.

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30468668

BLEU DE MÉTHYLÈNE.

Matière colorante bleue dérivée de l'aniline.

Poudre inodore, brun rougeâtre, soluble dans l'eau et l'alcool, auxquels elle communique une coloration bleue très intense.

Colore les urines en vert; on a proposé de la mélanger aux médicaments pour s'assurer que ces derniers étaient bien absorbés.

Antiseptique, antiblennorragique.

50 centigrammes à 1 gramme par jour.

BROMAMIDE.

Dérivé bromé de l'anilide contenant 75 pour 100 de son poids de brome.

Petites aiguilles incolores, inodores et insapides, solubles dans l'alcool bouillant, l'éther, le chloroforme, les huiles, insolubles dans l'eau.

Antithermique, analgésique.

75 centigrammes à 1g,25 chez l'adulte ;
6 à 20 centigrammes chez l'enfant.

BROMURE D'AMMONIUM ET DE RUBIDIUM.

Poudre cristalline, inodore, blanche ou légèrement jaunâtre, d'une saveur d'abord fraîche, puis piquante et salée; soluble dans l'eau.

Antispasmodique, succédané des trois bromures.

4 à 5 grammes par jour.

BROMURE DE STRONTIUM.

Cristaux prismatiques, incolores et inodores, à saveur salée, très solubles dans l'eau.

Antispasmodique.

Mêmes usages et mêmes doses que les bromures alcalins. Mieux supporté à dose élevée.

Nota. — La solution au dixième ne doit pas précipiter après filtration par l'addition de quelques gouttes de bichromate de potasse.

---

* CANTHARIDATE DE COCAÏNE.

Obtenu en faisant réagir ensemble 2 parties de cocaïne, 1 partie de cantharidine et 2 parties de soude.

Poudre amorphe, blanche, inodore, à saveur poivrée, soluble dans l'eau chaude, peu dans l'eau froide, insoluble dans l'alcool et l'éther.

Succédané du cantharidate de soude dans la tuberculose; n'a pas d'action sur l'appareil urinaire.

1 dixième à 1 demi-milligramme par jour en injections hypodermiques.

CARBONATE DE GAIACOL.

Petites aiguilles soyeuses, incolores, insapides, à légère odeur de créosote, solubles dans l'alcool chaud, l'éther et le chloroforme, peu dans l'alcool froid, presque insolubles dans l'eau.

Même action que le gaïacol, mais mieux supporté.

De 50 centigrammes à 2 grammes par jour.

*** CHLORALOSE** (Anhydrogluco-chloral).

Combinaison du chloral avec le glucose.

Fines aiguilles incolores, fondant à 184 degrés, solubles dans l'éther, l'alcool et l'eau chaude, peu dans l'eau froide.

Anesthésique, hypnotique.

De 20 à 75 centigrammes à la fois.

CHLORHYDRATE DE PHÉNOCOLLE.

Poudre cristalline, blanche, inodore, à saveur légèrement amère et salée, soluble dans l'eau et l'alcool, insoluble dans l'éther.

Antithermique, antirhumatismal, antinévralgique.

50 centigrammes à 1 gramme comme antithermique; 1 à 2 grammes comme antinévralgique.

CHLORHYDRO-SULFATE DE QUININE.

Obtenu en dissolvant le sulfate basique de quinine dans l'acide chlorhydrique et laissant cristalliser ; contient la même proportion de quinine que le sulfate officinal.

Poudre blanche, inodore, à saveur amère, soluble dans un peu plus de son poids d'eau froide.

5 grammes dans 6 centimètres cubes d'eau donnent une solution contenant exactement 50 centigrammes de sel par centimètre cube.

CITRATE DE CORNUTINE.

La cornutine est un alcaloïde retiré du seigle ergoté.

Soluble dans l'eau.

Employé contre la spermatorrée.

3 à 6 milligrammes par jour.

CORONILLA VARIA (Coronille bigarrée, Faucille).

Famille des Légumineuses.

On emploie la plante entière.

Médicament cardiaque.

Poudre, 2 à 4 grammes par jour ; teinture, 5 à 10 grammes ; extrait, 1 à 2 grammes.

CRÉOSOTAL (Carbonate de créosote).

Obtenu en faisant passer dans la créosote sodée un courant de gaz chloroxycarbonique.

Liquide visqueux, jaune ambré, d'une odeur et d'une saveur très faibles rappelant la créosote, très soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme, insoluble dans l'eau et la glycérine.

Contient les 9 dixièmes de son poids de créosote, mais s'emploie à doses beaucoup plus élevées.

DERMATOL (Sous-gallate de bismuth).

Poudre amorphe, jaune serin, inodore, insoluble dans l'eau et l'alcool.

Astringent, antiseptique.

A l'intérieur, 1 à 2 grammes par jour; à l'extérieur, mêmes usages et mêmes doses que l'iodoforme.

DIAPHTÉRINE (Oxyquinaseptol).

Combinaison de deux molécules d'oxyquinoline avec une molécule d'aseptol.

Poudre jaunâtre, à odeur faible d'acide phénique, entièrement soluble dans l'eau.

Antiseptique, non toxique, mais noircit les instruments.

Solution à 1 pour 100 en chirurgie.

DIIODOFORME (Éthylène periodé).

Belles aiguilles jaunes, inodores, solubles dans l'alcool, l'éther et le chloroforme, insolubles dans l'eau ; contient 95 pour 100 de son poids d'iode.

Succédané de l'iodoforme.

Même mode d'emploi et mêmes doses.

DULCINE (Sucrol).

Paraphénétolcarbamide.

Aiguilles incolores, fondant à 174 degrés, solubles dans 25 parties d'alcool à 90 degrés, 50 parties d'eau bouillante et 800 parties d'eau froide.

Succédané de la saccharine.

Son pouvoir sucrant est environ deux cents fois supérieur à celui du sucre de canne.

EPHEDRA VULGARIS.

Famille des Gnétacées.

On emploie la tige et la racine, qui contiennent un principe actif, l'éphédrine.

Antirhumatismal.

Décoction à 1 cinquantième, une cuillerée toutes les deux heures.

EUCALYPTÉOL.

Bichlorhydrate d'eucalyptène, obtenu par l'action de l'acide chlorhydrique sur l'essence d'eucalyptus.

Petites lamelles micacées, incolores, présentant une odeur et une saveur faibles d'eucalyptus, fondant à 50 degrés, presque insolubles dans l'eau.

Désinfectant du tube digestif et de l'appareil respiratoire.

1 gramme à 1g,50 par jour à l'intérieur.

EUGÉNOLACÉTAMIDE.

Amide de l'acide eugénolacétique.

Petites paillettes brillantes ou fines aiguilles, suivant le mode de cristallisation. Fond à 110 degrés; soluble dans l'eau et l'alcool.

Antiseptique, anesthésique local; pas d'action caustique.

---

*EUROPHÈNE.

Dérivé iodé de l'isobutyl-orthocrésol.

Poudre amorphe, jaune brunâtre, à odeur particulière, se décomposant facilement avec mise en liberté d'iode; soluble dans l'alcool, l'éther et les huiles fixes; insoluble dans l'eau.

Antiseptique, succédané de l'iodoforme et de l'aristol.

Mêmes usages et mêmes doses.

FORMOL, FORMALINE, FORMALITH (Aldéhyde formique).

Le produit commercial est une solution aqueuse contenant environ 40 pour 100 de formol pur.

Liquide incolore, à odeur piquante, à saveur poivrée, très soluble dans l'eau.

Antiseptique très énergique, non toxique.

Agit aux mêmes doses que le sublimé; on peut, sans danger, employer des solutions plus concentrées.

GAIACOL CRISTALLISÉ.

Produit de synthèse obtenu en méthylant la pyrocatéchine.

Beaux cristaux incolores, à odeur forte, fondant à 28°,5, distillant à 202 degrés suivant certains auteurs, à 205 degrés suivant d'autres, solubles dans l'alcool, l'éther, peu dans la glycérine à 28 degrés, presque insolubles dans l'eau.

Antiseptique utilisé dans le traitement de la phtisie.

Même mode d'emploi et mêmes doses que le gaïacol liquide.

GALEGA OFFICINALIS.

Famille des Légumineuses.

Galactagogue, préconisé pour ramener la sécrétion lactée.

Extrait aqueux, 3 à 4 grammes par jour, associé au phosphate de chaux.

GALLACÉTOPHÉNONE.

Isomère du pyrogallol.

Poudre amorphe, gris rougeâtre, soluble dans l'eau chaude, l'alcool, l'éther, la glycérine, peu dans l'eau froide.

Antisporiasique.

Solutions et pommades, 4 à 10 pour 100.

GALLANOL (Gallanilide).

Anilide de l'acide gallique, utilisée dans l'industrie sous le nom de *gallol*.

Poudre cristalline, incolore et inodore, fondant à 205 degrés, très soluble dans l'eau bouillante, l'alcool, l'éther, très peu soluble dans l'eau froide, insoluble dans le chloroforme et la benzine.

Antiseptique recommandé dans les maladies de la peau.

Pommade au trentième ; en poudre, pur ou mélangé à du talc.

GALLOBROMOL (Acide dibromogallique).

Aiguilles blanches très fines, très solubles dans l'eau chaude l'alcool, l'éther, un peu moins dans l'eau froide.

Succédané des bromures alcalins.

Peut être administré sans inconvénient à la dose de 10 et même 15 grammes par jour.

HELIANTHUS ANNUUS.

Famille des Synanthérées.

On emploie les fleurs et l'écorce des tiges.

Employé avec succès dans les fièvres intermittentes rebelles à la quinine.

Teinture : dix à vingt-cinq gouttes, trois à quatre fois par jour chez les enfants.

HÉMOGALLOL.

Dérivé pyrogallé de la matière colorante du sang.

Poudre d'un beau rouge brun.

Ferrugineux, reconstituant.

10 à 50 centigrammes, trois fois par jour.

HÉMOL.

Dérivé zingué de la matière colorante du sang.

Poudre brun noir.

Ferrugineux, reconstituant.

10 à 50 centigrammes, trois fois par jour.

IODANTIPYRINE (Iodopyrine).

Dérivé iodé de l'antipyrine.

Petites aiguilles brillantes, incolores, inodores et insapides, fondant à 100 degrés, solubles dans l'eau et l'alcool à chaud, peu à froid.

Antipyrétique.

50 centigrammes à 1 gramme à la fois.

IODOCAFÉINE (Iodure double de caféine et de sodium).

Poudre blanche, soluble dans l'eau, contient 65 pour 100 de caféine.

Médicament cardiaque.

1 à 3 grammes par jour.

IODO-NAPHTOL β.

Dérivé diiodé du naphtol β.

Poudre amorphe, de couleur jaune verdâtre s'accentuant à la lumière, insapide et presque inodore, très soluble dans le chloroforme, moins dans l'alcool et l'éther, insoluble dans l'eau.

Succédané de l'iodoforme et de l'aristol.

Mêmes usages et mêmes doses.

IODOPHÉNINE.

Dérivé iodé de la phénacétine contenant 50 pour 100 d'iode.

Beaux cristaux violets, à odeur faible d'iode, à saveur âcre et brûlante, fondant à 130-131 degrés, solubles dans l'alcool et l'acide acétique, surtout à chaud, moins dans le chloroforme, presque insolubles dans l'eau.

Succédané de l'iodoforme et de l'aristol.

Mêmes usages et mêmes doses.

IODO-THÉOBROMINE (Iodure double de théobromine et de soude).

Poudre blanche soluble dans l'eau chaude; contient 40 pour 100 de théobromine.

Diurétique, cardiaque.

50 centigrammes à 1g,50 par jour.

IODURE DE CARVACROL.

Dérivé iodé du carvacrol, isomère de thymol.

Poudre brun jaunâtre, soluble dans l'éther, le chloroforme et les huiles fixes, peu dans l'alcool, insoluble dans l'eau.

Succédané de l'iodoforme et de l'aristol.

Mêmes usages et mêmes doses.

IODURE DE STRONTIUM.

Se présente ordinairement en plaques incolores et inodores, s'altérant facilement à l'air, très solubles dans l'eau.

Mêmes usages et mêmes doses que les iodures alcalins. Mieux supporté à dose élevée.

Nota. — La solution au dixième ne doit pas précipiter, après filtration, par l'addition de quelques gouttes de bichromate de potasse.

KAORI.

Résine provenant de la Nouvelle-Calédonie, très soluble dans l'alcool.

On en fait avec l'alcool à 90 degrés une teinture à parties égales, qui, appliquée sur la peau, abandonne par évaporation un vernis insoluble et adhérent.

LACTATE DE STRONTIUM.

Poudre ou petits grains amorphes, incolores et inodores; imparfaitement solubles dans l'eau, grâce à la formation d'une petite quantité de carbonate.

Recommandé dans l'albuminurie.

6 à 8 grammes par jour.

Nota. — La solution au dixième ne doit pas précipiter, après filtration, par l'addition de quelques gouttes de bichromate de potasse.

LOSOPHANE (Triiodure de crésol).

Aiguilles blanches, fusibles à 121°,5, solubles dans l'éther et le chloroforme, peu dans l'alcool, insolubles dans l'eau.

Antiseptique recommandé dans les affections de la peau.

Solutions ou pommades, de 1 à 3 pour 100.

MALACINE (Salicyle-paraphénétidine),

Petites aiguilles jaune citron, fondant à 72 degrés, solubles dans l'alcool chaud, peu dans l'alcool froid, insolubles dans l'eau.

Antithermique, analgésique.

2 à 6 grammes par jour.

MICROCIDINE.

Mélange de naphtolate de soude et d'autres produits naphtoliques et phénoliques obtenu en additionnant le naphtol β en fusion de la moitié de son poids de soude.

Poudre amorphe, gris brunâtre, peu odorante, très soluble dans l'eau.

Antiseptique, pas toxique.

Solution à 3 pour 100.

MONOCHLOROPHÉNOL.

Liquide incolore ou légèrement rougeâtre, très volatil, à odeur non désagréable; insoluble dans l'eau; ses vapeurs sont plus denses que l'air.

Antiseptique de l'appareil respiratoire.

S'emploie en inhalations.

* NAPELLINE.

Principe actif retiré de l'*Aconitum napellus* (Renonculacées).
Poudre amorphe, blanche, à saveur amère, soluble dans l'eau et l'alcool.
Analgésique, hypnotique.

1 à 3 centigrammes par jour.

Nota. — Ce produit est très inconstant comme effet et probablement aussi comme composition; il faut l'employer avec beaucoup de précautions et commencer par de très faibles doses, sous peine de s'exposer à des accidents plus ou moins graves.

---

* OXYSPARTÉINE.

Produit d'oxydation de la spartéine.

Aiguilles incolores, fondant à 84 degrés, à réaction alcaline, solubles dans l'eau, l'alcool et l'éther.

Médicament cardiaque.

De 4 à 10 centigrammes par jour en injections hypodermiques.

PENTAL (Triméthyléthylène).

Liquide incolore, à odeur désagréable, très volatil et inflammable, bouillant à 36-38 degrés; soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme, insoluble dans l'eau.

Anesthésique.

S'emploie en inhalations pour obtenir une anesthésie passagère; 15 à 20 centimètres cubes suffisent généralement.

---

* PHÉNATE DE COCAÏNE.

Masse cristalline, jaunâtre, à odeur aromatique, insoluble dans l'eau.

Anesthésique local, non toxique.

A l'extérieur, solutions ou poudres au dixième; à l'intérieur, 1 à 3 centigrammes en injections hypodermiques.

---

* PHÉNOL SULFORICINÉ.

Solution d'acide phénique dans le sulforicinate de soude; il contient ordinairement 20 pour 100 de phénol; on peut le préparer également à 40 et même 60 pour 100.

Liquide visqueux, jaune rougeâtre, à odeur faible d'acide phénique et d'huile de ricin, s'émulsionnant dans l'eau.

Antiseptique, non caustique.

S'applique à l'état pur avec un petit pinceau sur les fausses membranes diphtériques.

PHÉNO-SALYL.

Mélange d'acides phénique, salicylique, lactique, menthol et essence d'eucalyptus.

Masse semi-liquide, incolore, à odeur d'acide phénique, soluble dans l'eau et surtout dans l'alcool et la glycérine.

Antiseptique énergique.

Solution de 1/2 à 1 pour 100.

POLYBORATE DE SOUDE.

Combinaison de borax et d'acide borique.

Sel blanc, incolore, inodore, beaucoup plus soluble dans l'eau que ses deux composants.

Antiseptique surtout employé en oculistique.

Même mode d'emploi et mêmes doses que le borax et l'acide borique.

RÉSORCINOL.

Obtenu par la fusion d'un mélange de résorcine et d'iodoforme.

Poudre amorphe, brune, à odeur d'iode, insoluble.

Antiseptique, cicatrisant.

En poudre sur les plaies, pur ou additionné d'amidon ; pommades, 2 à 4 pour 30 d'axonge.

SALACÉTOL (Salicylacétol).

Combinaison d'acide salicylique et d'acétone.

Petits cristaux brillants, incolores, inodores, présentant une légère saveur amère et piquante, solubles dans l'eau chaude, l'alcool tiède, l'éther, le chloroforme, insolubles dans l'eau froide.

Succédané du salol.

2 à 3 grammes par jour.

SALICYLAMIDE.

Aiguilles blanches, inodores, fondant à 138 degrés, solubles dans l'eau chaude, l'alcool, l'éther, très peu dans l'eau froide.

Succédané de l'acide salicylique.

50 centigrammes à 1 gramme par jour en plusieurs doses.

---

*SALICYLATE DE MERCURE.

Poudre amorphe, blanche, inodore et insapide, insoluble dans l'eau et l'alcool.

Antisyphilitique.

A l'intérieur, 5 à 10 centigrammes par jour en pilules ; injections hypodermiques, 10 centigrammes tous les deux ou trois jours.

SALOCOLLE (Salicylate de phénocolle).

Grandes aiguilles incolores, inodores, peu solubles dans l'eau.

Antithermique, antirhumatismal, antinévralgique.

50 centigrammes à 1 gramme comme antithermique ; 1 à 2 grammes comme antinévralgique.

SALOPHÈNE (Acétylpara-amidosalol).

Petites lamelles d'un blanc sale, inodores et insapides, solubles dans l'éther et l'alcool, un peu dans l'eau chaude, très peu dans l'eau froide.

Antirhumatismal.

4 à 6 grammes par jour.

SOLVÉOL.

Solution neutre et concentrée de crésol obtenue grâce au crésotinate de soude.

Liquide visqueux, rougeâtre, miscible à l'eau en toutes proportions.

Antiseptique.

Pour lavages des plaies ou en gynécologie : solution à 2 pour 100 correspondant à 0,5 pour 100 de crésol; en pulvérisations : solution à 8 ou 10 pour 100.

---

* **SOZAL** (Paraphénolsulfonate d'aluminium).

Petits grains cristallins à légère odeur de phénol, à saveur fortement astringente, solubles dans l'eau, l'alcool, la glycérine.

Antiseptique, cicatrisant.

Solutions à 1 pour 100 en lavages.

STÉRESOL (Collodion benzoïné antiseptique).

Liquide limpide, brun, à odeur aromatique, abandonnant par évaporation une couche de gomme laque isolante et antiseptique.

STYRACOL (Cinnamyl-gaïacol).

Combinaison molécule à molécule d'acide cinnamique et de gaïacol.

Petites aiguilles agglomérées, incolores, à odeur aromatique, fondant à 130 degrés, solubles dans l'alcool.

Antiseptique, anticatarrhal.

STYRONE PURE.

Combinaison de styrax et de baume du Pérou.

Aiguilles minces, fondant à 33 degrés, à odeur de jacinthe, très solubles dans l'alcool et l'éther, à peine dans l'eau.

Antiseptique, désodorant, non toxique.

Solution alcoolique à 4 pour 100, une cuillerée dans un verre d'eau tiède pour injections et lavages.

* SUCCINIMIDE DE MERCURE.

Renferme environ la moitié de son poids de mercure.
Poudre blanche, inodore, très soluble dans l'eau

Antisyphilitique.

Injections hypodermiques, solution de 1g,30 à 2 grammes pour 200.

---

* SULFATE DE DUBOISINE.

Poudre cristalline blanc jaunâtre, très soluble dans l'eau et l'alcool.

Succédané du sulfate d'atropine.

De 1 quart à 1 milligramme.

SULFORICINATE DE SOUDE (Acide sulforicinique).

Combinaison d'huile de ricin et d'acide sulfurique incomplètement saturée par la soude.
Liquide visqueux, jaune rougeâtre, à odeur d'huile de ricin, s'émulsionnant dans l'eau.

Sert comme dissolvant d'un certain nombre de médicaments, notamment l'acide phénique, le soufre, le salol, etc.

SYMPHOROL N (Nasrol).

Sulfocaféinate de soude.

Poudre blanche, inodore, à saveur très amère, soluble dans 10 parties d'eau froide, un peu plus dans l'eau chaude.
Diurétique, sans action sur le cœur.

4 à 6 grammes par jour, de préférence en cachets.

Nota.— Symphorol L et symphorol S, sulfocaféinates de lithium et de strontium, non employés jusqu'à maintenant.

TÉTRONAL (Diéthylsulfone-diéthylméthane).

Lamelles brillantes, incolores, à saveur amère, solubles dans l'alcool et l'éther, peu dans l'eau chaude, presque insolubles dans l'eau froide.

Hypnotique, narcotique.

1 à 4 grammes par jour.

THALLINE (Tétrahydroparaméthyloxyquinoléine, tétrahydroparaquinanisol).

Liquide huileux, à odeur rappelant la coumarine, soluble dans l'alcool, l'éther et les acides étendus, insoluble dans l'eau.

Antipyrétique.

25 à 50 centigrammes par jour; on emploie de préférence ses sels, surtout le tartrate.

THILANINE.

Lanoline brune sulfurée, obtenue par l'action du soufre sur la lanoline ; contient 3 pour 100 de soufre.

Masse de consistance molle, de couleur jaune brunâtre, à odeur de soufre.

Recommandée dans les affections de la peau.
Pas d'action irritante.

THIOFORME (Dithiosalicylate basique de bismuth).

Poudre brun jaunâtre, inodore, insoluble dans l'eau.

Antiseptique, succédané de l'iodoforme, non toxique.

En poudre sur les plaies.

THIOSINAMINE (Allyl-sulfocarbamide).

Obtenue en chauffant à 40 degrés pendant quelques heures un mélange d'essence de moutarde, alcool et ammoniaque.

Petits cristaux blancs, conservant une légère odeur alliacée, solubles dans l'alcool et l'éther, insolubles dans l'eau.

Action locale sur le lupus.

Solution alcoolique ou éthérée à 15 pour 100 ; une demi- ou une seringue de Pravaz en injection dans la partie malade.

THYMOL (Acide thymique).

Phénol retiré de l'essence du *Thymus vulgaris* (Labiées).

Gros cristaux incolores, à odeur de thym très prononcée, solubles dans l'alcool et l'éther, peu dans l'eau.

Antiseptique.

Même mode d'emploi et mêmes doses que l'acide phénique.

TOLYPYRINE (Paratolyldiméthylpyrazolone).

Cristaux incolores, inodores, à saveur amère, solubles dans l'eau et l'alcool, très peu dans l'éther.

Antithermique, antirhumatismal.

2 à 4 grammes par jour.

TOLYSAL (Salicylate de tolypyrine).

Cristaux incolores ou légèrement rosés, inodores, à saveur amère, solubles dans l'alcool et l'éther acétique, peu dans l'eau et dans l'éther.

Antinévralgique, antipyrétique.

1 à 3 grammes comme antinévralgique ;
4 à 6 grammes comme antipyrétique.

TRIONAL (Diéthylsulfone-éthyl-méthylméthane).

Lamelles brillantes, incolores, à saveur amère, fondant à 76 degrés, solubles dans l'alcool et l'éther, peu dans l'eau chaude presque insolubles dans l'eau froide.

Hypnotique, narcotique.

1 à 4 grammes par jour.

TUMÉNOL.

Produit sulfuré de la distillation des huiles minérales analogue à l'ichtyol.

Substance noire, peu odorante, soluble dans l'eau, l'alcool, la glycérine, miscible aux corps gras.

Siccatif, non irritant.

Onguent ou solution de 5 à 15 pour 100.

UROPHÉNINE, LITHIODIURÉTINE.

Salicylate de lithine et de théobromine.

Poudre blanche, inodore, facilement soluble dans l'eau chaude.

Diurétique, succédané de la diurétine.

3 à 4 grammes par jour.

VALÉRIANATE D'ANTIPYRINE.

Petits cristaux en cubes, incolores, doués d'une odeur prononcée de valériane, mais d'un goût peu désagréable ; solubles dans l'eau.

Analgésique, antithermique.

Même mode d'emploi et mêmes doses que l'antipyrine.

VALÉRIANATE D'ANTIPYRINE ET DE QUININE.

Cristaux en aiguilles, incolores, présentant l'odeur et la saveur du valérianate de quinine, très solubles dans l'eau et l'alcool.

Mêmes doses que le valérianate de quinine.

LISTE

ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE

DES NOUVEAUX REMÈDES

avec tous les noms différents sous lesquels on désigne dans le commerce les principaux médicaments introduits dans la thérapeutique depuis quelques années.

Les noms en italique sont ceux qui sont le plus généralement employés, et sous lesquels nous désignons les produits dans notre *Répertoire alphabétique et analytique*.

Dans cette liste figurent seulement les produits qui sont ordinairement désignés sous deux ou plusieurs noms différents ; on y trouvera quelques médicaments peu ou point utilisés et que, pour cette raison, nous n'avons pas cru devoir faire figurer dans notre *Répertoire*.

A

Abrus precatorius — *Jequirity.*
Acanthospermum xanthoïdes — *Picao da Praia.*
Acétal — Diéthylacétal.
Acétanilide — Antifébrine — Phénylacétamide.
Acétophénone — *Hypnone* — Phénylméthylacétone.
Acétpara-anisidine — *Méthacétine* — Paraoxyméthylacétanilide.
Acétphénétidine — Paraacétphénétidine — *Phénacétine* — Phénédine — Phénine.
Acétylpara-amidosalol — *Salophène.*
Acétylpara-éthoxyphényluréthane — Thermodine.
Acétylpara-oxyphényluréthane — Neurodine.
Acétylphénylhydrazine — *Hydracétine* — Pyrodine.
Acide agaricique — Agaricine.
— **anhydrosulfamidobenzoïque** — *Saccharine* — Sucre de houille.
— **cathartinique** — Acide cathartique.
— **chrysophanique** — Ararobine — *Chrysarobine.*
— **crésylique** — Crésol — *Crésylol.*
— **dibromogallique** — *Gallobromol.*
— **diiodoparaphénylsulfonique** — Sozoïodol.
— **eugénique** — *Eugénol.*
— **métaiodoortho - oxyquinolinanasulfonique** — Lorétine.
— **ortho-hydrazin-paraoxybenzoïque** — *Orthiné.*
— **ortho-oxyquinolin-monosulfonique** — Diaphtol — Quinaseptol.
— **orthoxyphénylsulfureux** — Acide sozolique — Acide sulfobenzilique — Acide sulfophénique — *Aseptol* — Sulfocarbol.
— **sclérotinique** — Acide sclérotique.
— **sozolique** — Acide orthoxyphénylsulfureux — Acide sulfobenzilique — Acide sulfophénique — *Aseptol* — Sulfocarbol.
— **sulfobenzilique** — V. Acide sozolique.
— **sulfophénique** — V. Acide sozolique.
— **sulforicinique** — *Sulforicinate de soude.*
— **thymique** — *Thymol.*
Adansonia digitata — *Baobab.*
Agathine — Salicylal α méthylphénylhydrazine.
Agaricine — *Acide agaricique.*
Ailanthus glandulosa — Vernis du Japon.
Alaninate de mercure — *Amidopropionate de mercure.*

Alcool amylique tertiaire — *Hydrate d'amylène.*
— **butylique tertiaire** — Triméthylcarbinol.
Aldéhyde formique — Formaldéhyde — Formaline — Formalith — *Formol.*
Allyl-sulfocarbamide — *Thiosinamine.*
Alumnol — Naphtolsulfonate d'aluminium.
Amido-acétparaphénétidine — Phénocolle.
Amidopropionate de mercure — Alaninate de mercure.
Analgène — Orthoxyéthyle-anamonoacétylamidoquinoléine.
Analgésine — *Antipyrine* — Diméthyloxyquinizine — Diméthylphénylpyrazolone.
Anhydrogluco-chloral — *Chloralose.*
Antifébrine — *Acétanilide* — Phénylacétamide.
Antinervine — Salicylbromanilide.
Antipyrine — Analgésine — Diméthyloxyquinizine — Diméthylphénylpyrazolone.
Antiseptine — Iodoborothymolate de zinc.
Antiseptol — Iodosulfate de cinchonine.
Antispasmine — Salicylate de soude et de narcéine.
Antithermine — Phénylhydrazine-lévulinique.
Apocynum cannabinum — Chanvre du Canada.
Araroba — Poudre de Goa.
Ararobine — Acide chrysophanique — *Chrysarobine.*
Arenaria rubra — Sabline rouge.
Aristol — Iodo-thymol — Thymol biiodé.
Asaprol — Naphtol-monosulfonate de calcium.
Aseptol — Acide orthoxyphénylsulfureux — Acide sozolique — Acide sulfobenzilique — Acide sulfophénique — Sulfocarbol.
Aspidosperma Quebracho — *Quebracho.*
Atherosperma moschata — Sassafras indien.
Atropine légère — *Hyosciamine.*
Auramine — *Pyoktanin jaune.*
Azadirachta indica — Écorce de margosa — Faux sycomore — Lilas des Indes.

B

Baobab — Adansonia digitata.
Baume de gurgum — *Baume de gurjum.*
Benzoate de gaïacol — *Benzosol* — Benzoyl-gaïacol.
— **de naphtol β** — *Benzonaphtol.*
Benzosol — **Benzoyl gaïacol** — Benzoate de gaïacol.
Bétol — Naphtalol — Salicylate de naphtol β — Salinaphtol.
Bisulfhydrate de phényle — *Thiorésorcine.*

Bleu de méthylène — Bleu de méthyle.
— **de quinoléine** — Cyanine.
Boldo — Pneumus boldo.
Bonduc — Cesalpina bonducella.
Bromoforme — Formène tribromé.
Bromol — Tribromophénol.
Bromure d'éthyle — Éther bromhydrique.
Butylchloral — *Croton-chloral.*

C

Calycandra Houstoni — Pambotano.
Camphre d'aunée — *Hélénine.*
Canadol — Candahol — Éther de pétrole — Kandol.
Cannabis indica — Chanvre indien.
Carbamate d'éthyle — *Uréthane.*
Carbonate de créosote — *Créosotal.*
Cascara amarga — Écorce de Honduras — Picramnia antidesma.
— **sagrada** — Écorce sacrée — Rhamnus purshiana.
Cesalpina bonducella — *Bonduc.*
Chanvre du Canada — *Apocynum cannabinum.*
— **indien** — *Cannabis indica.*
Chinoline — Quinoléine — *Quinoline.*
Chloralamide — Chloralformamide.
Chloralantipyrine — *Hypnal* — Monochloralantipyrine.
Chloralose — Anhydrogluco-chloral.
Chloraluréthane — *Ural.*
Chlorhydrate (Bi) d'eucalyptène — *Eucalyptéol.*
Chloroformo-colchicine — *Colchicine cristallisée.*
Chondodendron tomentosum — *Pareira brava.*
Chrysarobine — Acide chrysophanique — Ararobine.
Cinnamyl-gaïacol — *Styracol.*
Cola — *Kola* — Noix de kola.
Colchicine cristallisée — Chloroformo-colchicine.
Collodion benzoïné antiseptique — *Stérésol.*
Coronilla varia — Coronille bigarrée.
Cosmoline — Pétréoline — Vaseline.
Coto — Palicurea densiflora.
Créosotal — Carbonate de créosote.
Crésalol — Paracrésalol — Salicylate de crésol.
Crésol — Acide crésylique — *Crésylol.*
Crésotinate de soude — Paracrésotinate de soude.
Crésylol — Acide crésylique — Crésol.
Croton-chloral — Butyl-chloral.
Cyanine — Bleu de quinoléine.

D

Damiana — Turnera aphrodisiaca.
Delphine — Delphinine.
Dermatol — Gallate basique de bismuth.
Diaphtérine — Oxyquinaseptol.
Diaphtol — Acide ortho-oxyquinolin-monosulfonique — Quinaseptol.
Diéthylacétal — *Acétal.*
Diéthylsulfone-diéthylméthane — *Tétronal.*
— **-diméthylméthane** — *Sulfonal.*
— **-éthyl-méthylméthane** — *Trional.*
Dihydrate de térébenthène — *Terpine.*
Diiodoforme — Éthylène periodé.
Diméthylate de méthylène — *Méthylal.*
Diméthylbenzine — *Xylol.*
Diméthyloxyquinizine — Diméthylphénylpyrazolone — — Analgésine — *Antipyrine.*
Diphénylméthane — *Phénylméthane.*
Dithiosalicylate de bismuth — *Thioforme.*
— **de soude** — Dithion.
Diurétine — Salicylate de soude et de théobromine.
Doundaké — Sarcocephalus esculentus.
Drosera rotundifolia — Rossolis.
Dulcine — Paraphénétolcarbamide — Sucrol.

E

Écorce de margosa — *Azadirachta indica* — Faux sycomore — Lilas des Indes.
— **de Honduras** — *Cascara amarga* — Picramnia antidesma.
— **sacrée** — *Cascara sagrada* — Rhamnus purshiana.
— **de Strychnos gaultheriana** — *Hoang-nan.*
Éther amyl-iodhydrique — *Iodure d'amyle.*
— **amyl-nitreux** — *Nitrite d'amyle.*
— **amyl-valérianique** — *Valérianate d'amyle.*
— **bromhydrique** — *Bromure d'éthyle.*
— **iodhydrique** — *Iodure d'éthyle.*
— **de pétrole** — *Canadol* — Candahol — Kandol.
— **valérianique** — Valérianate d'éthyle.
Éthylchloral-uréthane — *Somnal.*
Éthylène periodé — *Diiodoforme.*
Éthylenimine — *Piperazidine* — Pipérazine.
Eucalyptéol — Chlorhydrate (bi-) d'eucalyptène.

Eugenol — Acide eugénique.
Euonymine — Euonymin — *Évonymine* — Évonymin.
Euphorine — Phényluréthane.
Europhène — Iodure d'isobutyl-orthocrésol.
Évonymine — Évonymin — Euonymine — Euonymin.
Exalgine — Méthyl-acétanilide — Orthométhyl-acétanilide.

F

Fabiana imbricata — *Pichy.*
Faux sycomore — *Azadirachta indica* — Écorce de margosa — Lilas des Indes.
Formaldéhyde — **Formaline** — **Formalith** — Aldéhyde formique — *Formol.*
Formène tribromé. — *Bromoforme.*
Formol. — V. Formaldéhyde.

G

Gallacétophénone en poudre — Jaune d'alizarine O.
— liquide — Jaune d'alizarine C.
Gallanilide — **Gallanol** — Gallol.
Gallate basique de bismuth — *Dermalo.*
Gallobromol — Acide dibromogallique.
Gallol — Gallanilide — *Gallanol.*
Geissospermine — Péréirine.
Gelsemium sempervirens — Jasmin jaune.
Goa (Poudre de) — *Araroba.*
Graine noire — *Kaladana.*
Guaco — Mikania guaco.

H

Hélénine — Camphre d'aunée.
Héliotropine — *Pipéronal.*
Herbe divine — *Siegesbekia orientalis.*
— **vivace de Terre-Neuve** — *Sarracenia purpurea.*
Hoang-nan — Écorce de Strychnos gaultheriana.
Huile de chaulmoogra — Huile gynocardique.
— **de résine** — *Rétinol* — Rosinol.
— **de vaseline** — Oléonaphtine — Paraffine liquide — Vaseline liquide.
Hydracétine — Acétylphénylhydrazine — Pyrodine.
Hydrate d'amylène — Alcool amylique tertiaire.
Hydronaphtol — Oxynaphtol.
Hydroquinone — Paradiphénol.

Hyosciamine — Atropine légère.
Hypnal — Chloral-antipyrine — Monochloral-antipyrine.
Hypnone — Acétophénone — Phénylméthylacétone.

I

Ichtyol — Ichtyol ammonique — Sulfoichtyolate d'ammoniaque.
Ichtyol sodique — Sulfoichtyolate de soude.
Iodantipyrine — Iodopyrine.
Iodoborothymolate de zinc — *Antiseptine.*
Iodocaféine — Iodure de caféine et de soude.
Iodol — Tétraiodure de pyrrol.
Iodopyrine — *Iodantipyrine.*
Iodosulfate de cinchonine — *Antiseptol.*
Iodothéobromine — Iodure de théobromine et de soude.
Iodothymol — *Aristol* — Thymol biiodé.
Iodure d'amyle — Éther amyl-iodhydrique.
— **de caféine et de soude** — *Iodocaféine.*
— **d'éthyle** — Éther iodhydrique.
— **d'isobutyl-orthocrésol** — *Europhène.*
— **de théobromine et de soude** — *Iodothéobromine.*
Ipéca de Goa — *Naregamia alata.*
Iridine — Irisine.

J

Jambul — Sizygium jambolanum.
Jamaïca dogwood — *Piscidia erythrina.*
Jasmin jaune — *Gelsemium sempervirens.*
Jaune d'alizarine C — Gallacétophénone liquide.
— — **O** — *Gallacétophénone* en poudre.
Jéquirity — Abrus precatorius.

K

Kaladana — Graine noire.
Kandol — *Canadol* — Candahol — Éther de pétrole.
Kaori — Résine de kaori.
Kava-kava — Piper methysticum.
Kola — Cola — Noix de kola.

L

Lanoline sulfurée — *Thilanine.*
Leptandra virginica — Veronica virginica.

Leptandrin — *Leptandrine.*

Lilas des Indes — *Azadirachta indica* — Écorce de margosa — Faux sycomore.

Lithiodiurétine —Salicylate de lithine et de théobromine — *Urophénine.*

Lobelia syphilitica — Mercure végétal.

Lorétine — Acide méta-iodoortho-oxyquinolinanasulfonique.

Losophane — Métacrésol triiodé — Triiodure de crésol.

Lupulin — *Lupuline.*

M

Malacine — Malakine — Salicyle-paraphénétidine.

Maté — Thé du Paraguay.

Méco-narcéine — Méconate de narcéine.

Mercure végétal — *Lobelia syphilitica.*

Métacrésol triiodé — *Losophane* — Triiodure de crésol.

Métadiphénol — *Résorcine.*

Méthacétine — Acetpara-anisidine — Para-oxyméthylacétanilide.

Méthylacétanilide — *Exalgine* — Orthométhylacétanilide.

Méthylal — Diméthylate de méthylène.

Méthylsalol — Paracrésotate de phénol.

Microcidine — Naphtolate β de soude.

Mikania guaco — *Guaco.*

Monochloral-antipyrine — Chloralantipyrine. — *Hypnal.*

N

Naphtalol — *Bétol* — Salicylate de naphtol β — Salinaphtol.

Naphtolate β de soude — *Microcidine.*

Naphtolmonosulfonate de calcium — *Asaprol.*

Naphtolsulfonate d'aluminium — *Alumnol.*

Naregamia alata — Ipéca de Goa.

Nasrol — Sulfocaféinate de soude — *Symphorol* N.

Neurodine — Acétyl-paraoxyphényluréthane.

Nitrite d'amyle — Éther amylnitreux.

Nitroglycérine — *Trinitrine.*

Noix de kola — Cola — *Kola.*

O

Oléonaphtine — Huile de vaseline — Paraffine liquide — Vaseline liquide.

Orthine — Acide orthohydrazin-paraoxybenzoïque.

Orthométhylacétanilide — *Exalgine* — Méthylacétanilide.

Orthosyphon stamineus — Thé de Java.

Orthoxyéthylanamonoacétylamidoquinoléine — *Analgène.*

Oxynaphtol — *Hydronaphtol.*

Oxyquinaseptol — *Diaphtérine.*

P

Palicurea densiflora — *Coto.*

Pambotano — Calycandra Houstoni.

Paraacetphénétidine — Acetphénétidine — *Phénacétine* — Phénédine — Phénine.

Paracrésalol — *Crésalol* — Salicylate de crésol.

Paracrésotate de phénol — *Méthylsalol.*

Paracrésotinate de soude — *Crésotinate de soude.*

Paradiphénol — *Hydroquinone.*

Paraffine liquide — Huile de vaseline — Oléonaphtine — Vaseline liquide.

Paraoxyméthylacétanilide — *Méthacétine* — Acetparaanisidine.

Paraphénétol-carbamide — *Dulcine* — Sucrol.

Paraphénolsulfonate d'aluminium — *Sozal.*

Paratolyldiméthylpyrazolone — *Tolypyrine.*

Pareira brava — Chondodendron tomentosum.

Pental — Triméthyléthylène.

Peptone hydrargyrique ammonique — Peptonate de mercure.

Péreirine — Geissospermine.

Pétréoline — Cosmoline — Vaseline.

Phénacétine — Acetphénétidine — Phénédine — Phénine.

Phénédine — **Phénine** — Acetphénétidine — *Phénacétine.*

Phénocolle — Amidoacet-paraphénétidine.

Phénylacétanilide — *Acétanilide* — Antifébrine.

Phénylhydrazine-lévulinique — *Antithermine.*

Phénylméthane — Diphénylméthane.

Phénylméthylacétone — Acétophénone — *Hypnone.*

Phényluréthane — *Euphorine.*

Picao da Praia — Acanthospermum xanthoïdes.

Pichy — Fabiana imbricata.

Picramnia antidesma — *Cascara amarga* — Écorce de Honduras.

Picropodophyllate de picropodophylline — *Podophyllotoxine.*

Piperazidine — **Piperazine** — Éthylénimine.

Piper methysticum — *Kava-kava.*

Piperonal — Héliotropine.
Piscidia erythrina — Jamaïca dogwood.
Pneumus boldo — *Boldo.*
Podophyllotoxine — Picropodophyllate de picropodophylline.
Pyoktanin bleu — Violet de méthyle — Violet de Paris.
— **jaune** — Auramine.
Pyrodine — Acétylphénylhydrazine — *Hydracétine.*

Q

Quebracho — Aspidosperma Quebracho.
Quinaseptol — Acide ortho-oxyquinolin-monosulfonique — Diaphtol.
Quinoléine — *Quinoline* — Chinoline.

R

Résine de kaori — *Kaori.*
Résorcine — Métadiphénol.
Rétinol — Huile de résine — Rosinol.
Rhamnus purshiana — *Cascara sagrada* — Écorce sacrée.
Rhus aromatica — Sumac odorant.
Rosinol — Huile de résine — *Rétinol.*
Rossolis — *Drosera rotundifolia.*

S

Sabline rouge — *Arenaria rubra.*
Saccharine — Acide anhydrosulfamidobenzoïque — Sucre de houille.
Salacétol — **Salicylacétol.**
Salicylal α méthylphénylhydrazine — *Agathine.*
Salicylate d'antipyrine — *Salipyrine.*
— **de crésol** — *Crésalol* — Paracrésalol.
— **de lithine et de théobromine** — Lithiodiurétine — *Urophénine.*
— **de naphtol β** — *Bétol* — Naphtalol — Salinaphtol.
— **de phénocolle** — *Salocolle.*
— **de phénol** — *Salol.*
— **de soude et narcéine** — *Antispasmine.*
— — **et théobromine** — *Diurétine.*
— **de tolypyrine** — *Tolysal.*
Salicylbromanilide — *Antinervine.*
Salicyle-paraphénétidine — *Malacine* — Malakine.

Salinaphtol — *Bétol* — Naphtalol — Salicylate de naphtol β.
Salipyrine — Salicylate d'antipyrine.
Salocolle — Salicylate de phénocolle.
Salol — Salicylate de phénol.
Salophène — Acétylpara-amidosalol.
Sarcocephalus esculentus — *Doundaké.*
Sarracenia purpurea — Herbe vivace de Terre-Neuve.
Sassafras indien — *Atherosperma moschata.*
Siegesbekia orientalis — Herbe divine.
Sizygium jambolanum — *Jambul.*
Somnal — Éthyl-chloraluréthane.
Sozal — Paraphénolsulfonate d'aluminium.
Sozoiodol — Acide diiodoparaphénylsulfonique.
Spigelia marylandica — Spigélie anthelminthique.
Stérésol — Collodion benzoïné antiseptique.
Styracol — Cinnamyl-gaïacol.
Sucre de houille — Acide anhydro-sulfamidobenzoïque — *Saccharine.*
Sucrol — *Dulcine* — Paraphénétol-carbamide.
Sulfaminol — Thiooxydiphénylamine.
Sulfocaféinate de lithine — Symphorol L.
— **de soude** — Nasrol — *Symphorol* N.
— **de strontiane** — Symphorol S.
Sulfocarbol — *Aseptol* — Acide orthoxyphénylsulfureux — Acide sozolique — Acide sulfobenzilique — Acide sulfophénique.
Sulfo-ichtyolate d'ammoniaque — *Ichtyol* — Ichtyol ammonique.
— **de soude** — Ichtyol sodique.
Sulfonal — Diéthylsulfonediméthylméthane.
Sulforicinate de soude — Acide sulforicinique.
Sumac odorant — *Rhus aromatica.*
Symphorol L — Sulfocaféinate de lithine.
— **N** — Nasrol — Sulfocaféinate de soude.
— **S** — Sulfocaféinate de strontiane.

T

Tannal — Tannotartrate d'aluminium.
Terpine — Dihydrate de térébenthène.
Tétrahydroparaméthyloxyquinoléine — **Tétrahydroparaquinanisol** — *Thalline.*
Tétraiodure de pyrrol — *Iodol.*
Tétronal — Diéthylsulfonediéthylméthane.
Thalline — Tétrahydroparaméthyloxyquinoléine — Tétrahydroparaquinanisol.

Thé de Java — *Orthosyphon stamineus.*
— **du Paragnay** — *Maté.*
Thermodine — Acétyl-para-éthoxyphénylurèthane.
Thilanine — Lanoline sulfurée.
Thioforme — Dithiosalicylate basique de bismuth.
Thiooxydiphénylamine — *Sulfaminol.*
Thiorésorcine — Bisulfhydrate de phényle.
Thiosinamine — Allylsulfocarbamide.
Thymol — Acide thymique.
— **biiodé.** — *Aristol* — Iodo-thymol.
Tolypyrine — Paratolyldiméthylpyrazolone.
Tolysal — Salicylate de tolypyrine.
Tribromophénol — *Bromol.*
Triiodure de crésol — *Losophane* — Métacrésol triiodé.
Triméthylcarbinol — Alcool butylique tertiaire.
Triméthyléthylène — *Pental.*
Trinitrine — Nitroglycérine.
Trional — Diéthylsulfoneethylméthylméthane.
Turnera aphrodisiaca — *Damiana.*

U

Ural — Chloral-uréthane.
Uréthane — Carbamate d'éthyle.
Urophénine. — Lithiodiurétine — Salicylate de lithine et théobromine.

V

Valérianate d'amyle — Éther amylvalérianique.
Valérianate d'éthyle — Éther valérianique.
Vaseline — Cosmoline — Pétréoline.
Vaseline liquide — Huile de vaseline — Oléonaphtine — Paraffine liquide.
Vernis du Japon — *Ailanthus glandulosa.*
Veronica virginica — *Leptandra virginica.*
Violet de méthyle — **Violet de Paris** — *Pyoktanin bleu.*

X

Xylène — *Xylol* — Diméthylbenzine.

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE

EXPOSITION UNIVERSELLE 1889 — MÉDAILLE D'OR

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

ADRIAN ET Cie

9 et 11, RUE DE LA PERLE, PARIS

MAISON SPÉCIALE POUR LES PRODUITS CHIMIQUES PURS
ET LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES SCRUPULEUSEMENT PRÉPARÉS

PRODUITS SPÉCIAUX DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Demander cachet Adrian ou S. F.

TOUS LES ALCALOÏDES

Bicarbonate de soude extra, bien saturé.
Bismuth (Sous-nitrate) pur, privé d'arsenic et d'argent, toujours blanc et léger.
Bromure de potassium pur, complètement privé d'iodure et de chlorure de potassium, de sulfate et d'azotate de potasse, etc., etc.
Calomel à la vapeur, lavé (exempt de sublimé).
Carbonate de chaux pur (craie précipitée très blanche et légère).
Carbonate de fer, safran de mars (d'une couleur rouge veloutée).
Chloral hydraté; ne contient ni acide chlorhydrique, ni composés chlorés; il est entièrement soluble dans l'eau.
Chloroforme pur préparé pour l'anesthésie.
Chlorure de fer (Per-), solution à 30 degrés toujours neutre et inaltérable.
Collodion médicinal.
Corne de cerf calcinée et porphyrisée.
Crème de tartre soluble, en paillettes.
Créosote pure de bois de hêtre.
Cyanure de potassium médicinal.
Ethers rectifiés et lavés. Les éthers S. F. sont toujours redistillés sur de l'huile d'amandes douces et parfaitement rectifiés.
Extraits pharmaceutiques. — Les appareils perfectionnés qui servent à leur préparation et les soins minutieux qui y sont apportés en font des produits dignes de toute la confiance des médecins et pharmaciens.
Fer réduit par l'hydrogène. Procédé Adrian.
Glycérine extra. — Notre glycérine purifiée est incolore et inodore; elle ne rougit pas le tournesol, ne verdit pas le sirop de violettes et ne trouble pas la solution de nitrate d'argent.
Iodure de potassium pur. — Notre marque, très recherchée, titre de 96 à 98 pour 100 d'iodure pur. — Notre produit donne sans filtrations des solutions parfaitement claires.
Kermès minéral Cluzel. — Se distingue des produits commerciaux par la facilité avec laquelle il se divise dans l'eau et y reste en suspension; il est d'un brun rougeâtre foncé, à aspect velouté.
Magnésie calcinée légère. — Notre magnésie, plus légère que celle du commerce, a l'avantage d'être douce au toucher, de se délayer dans l'eau sans laisser de grumeaux et d'être facilement attaquable par les acides.
Pepsines. — Peptones.

PRÉPARATION EN GRAND de tous les sels de strontium purifiés pour les usages pharmaceutiques (bromure, iodure et lactate).

*

CHLOROFORME CHIMIQUEMENT PUR

ADRIAN

SPÉCIALEMENT PRÉPARÉ POUR L'ANESTHÉSIE

La réputation du **CHLOROFORME ANESTHÉSIQUE ADRIAN** n'est plus à faire ; il est toujours préféré dans les laboratoires pour les essais, comme en ville pour les opérations.

Le **CHLOROFORME ANESTHÉSIQUE ADRIAN** se vend en toutes divisions et en *flacons de 30 et de 60 grammes fermés à la lampe.*

BROMURE D'ÉTHYLE ADRIAN

SPÉCIALEMENT PRÉPARÉ POUR L'ANESTHÉSIE

Se vend en flacons de 30 grammes *fermés à la lampe.*

PERCHLORURE DE FER ADRIAN

ABSOLUMENT NEUTRE POUR LA CHIRURGIE

La solution à 30 degrés dite **PERCHLORURE DE FER ADRIAN** contient 25 pour 100 de son poids de perchlorure de fer anhydre ; elle est toujours neutre et inaltérable.

PANSEMENTS ANTISEPTIQUES

DE

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

ADRIAN et Cᵉ

HYDROPHILE — BORIQUÉ — PHÉNIQUÉ — SALICYLÉ
SALOLÉ — IODOFORMÉ ET AU SUBLIMÉ

Bandes, compresses, gazes et ouates préparées pour ces divers pansements.

Catguts, crins de Florence, drains, mackintosch, silk protective, soies, etc.

Bien spécifier marque ADRIAN.

ASAPROL

(Nom et marque déposés)

L'**asaprol** (de α privatif et σαπρός, putride) est le sel de calcium du *sulfate de naphtyle*, appelé aussi *acide β naphtol-sulfurique* ou encore *éther sulfurique du naphtol*. Il a pour formule :

$$(C^{10}H^{7}OSO^{3})^{2}Ca + 3H^{2}O$$

Son poids moléculaire est 540.

Un gramme d'asaprol représente 6 décigrammes de naphtol β.

Incompatibles. — L'asaprol ne doit pas être donné en même temps que les sels qui précipitent la chaux, tels les sulfates solubles, le bicarbonate de soude. Les iodures et principalement l'iodure de potassium ne précipitent qu'en solutions concentrées.

L'**asaprol** se présente sous la forme d'une poudre blanchâtre, très légèrement rosée, formée de débris de cristaux aiguillés; il n'a pas d'odeur, possède une saveur amère d'abord, puis douceâtre.

L'eau dissout très facilement l'asaprol (100 parties d'eau dissolvent 167 d'asaprol à la température de 15 degrés). L'alcool et la glycérine en dissolvent la moitié de leur poids.

Une solution à 10 pour 100 d'asaprol donne à froid, avec le perchlorure de fer, une coloration bleue, verdissant à chaud. Le même réactif donne, avec le salicylate de soude, une coloration violette et, avec le phénol, une coloration noire.

SON EMPLOI

Au contraire de l'antipyrine, des sels de quinine et du salicylate de soude, l'asaprol possède une tolérance parfaite, tout en jouissant d'une action analgésique puissante et de sérieuses propriétés antithermiques, *particulièrement dans le traitement des diverses formes de rhumatisme.*

Le meilleur mode d'administration de l'asaprol consiste à le formuler en solution aromatisée, pour masquer la saveur amère du médicament (1 gramme d'asaprol par cuillerée à soupe).

Les malades auxquels répugnent les médicaments liquides peuvent prendre l'asaprol sous forme de cachets (50 centigrammes par cachet).

DOSES :

On donne, chez l'enfant de sept à onze ans, de 50 centigrammes à 2 grammes d'asaprol; chez l'adulte, on a atteint, sans inconvénient, la dose de 10 grammes dans les vingt-quatre heures; mais la dose moyenne, qu'il est rarement utile de dépasser, est de 3 à 6 grammes par jour, pris en trois ou quatre fois.

Se vend en vrac : par divisions de 15, 30, 60, 125, 250 grammes.

60 francs le kilogramme.

SOLUTION D'ASAPROL VICARIO.

Le flacon, **5** francs.

CACHETS D'ASAPROL VICARIO.

La boîte, **4** francs.

DIIODOFORME TAINE (Nom et marque déposés)

(ÉTHYLÈNE PERIODÉ)

AYANT TOUTES LES PROPRIÉTÉS DE L'IODOFORME

Sans en avoir les inconvénients et l'odeur désagréable

Le **diiodoforme** est un iodure de carbone défini répondant à la formule C^2I^4. Il représente donc chimiquement, un dérivé de l'éthylène ou gaz oléfiant dont tout l'hydrogène a été remplacé par de l'iode. Il résulte de là que sa composition élémentaire est très voisine de celle de l'iodoforme; on en pourra juger par les nombres suivants qui établissent la comparaison entre les deux produits.

	IODOFORME.	DIIODOFORME.
Iode.....	96,70	95,49
Carbone.....	3,05	4,51
Hydrogène.....	0,25	0,00
	100,00	100,00

La principale différence consiste en ce que l'iodoforme ordinaire renferme encore une petite quantité d'hydrogène, tandis que le **diiodoforme** n'en contient plus trace. On peut, par suite, considérer notre produit comme résultant de la condensation de deux molécules d'iodoforme, avec perte d'acide iodhydrique : c'est cette considération, jointe à la connaissance de ses propriétés physiologiques, qui a conduit à lui donner le nom de **diiodoforme**.

Quant à la richesse en iode, elle est la même dans les deux cas, et il est incontestable que, de tous les antiseptiques connus, le diiodoforme et l'iodoforme sont ceux qui renferment, à l'état combiné, la plus grande quantité d'iode; de là leur supériorité sur les autres produits similaires : iodol, aristol, etc.

Le **diiodoforme** cristallise en belles aiguilles jaunes, inodores, absolument distinctes des lamelles hexagonales que donne l'iodoforme.

Comme l'iodoforme, il est insoluble dans l'eau, mais facilement soluble dans le chloroforme, la benzine et le sulfure de carbone; il fond nettement à 192 degrés en se volatilisant en partie.

Très stable, même au contact des réactifs les plus énergiques, le **diiodoforme** se conserve indéfiniment sans altération, à l'obscurité; mais, ainsi qu'il arrive avec presque tous les composés riches en iode, il est sensible à l'action de la lumière; il brunit par l'insolation et prend alors une odeur particulière qui rappelle un peu celle des hypochlorites. Pour prévenir cet effet et retirer de son emploi tous les avantages qu'il comporte, il suffit de maintenir toujours le **diiodoforme** et les préparations qui en contiennent dans des flacons en verre coloré (jaune ou rouge).

Le **diiodoforme Taine**, dont la préparation et l'exploitation commerciale ont été confiées à la *Société française de produits pharmaceutiques*, ADRIAN ET Cᵉ, 9 et 11, rue de la Perle, à Paris, se vend :

1° En flacon spécialisé de 5 grammes pour être délivré au public sur ordonnance des médecins; **2** fr. **25** pour **3** francs au public;

2° En *vrac*, par divisions de 15, 30, 60, 125, 250 et 500 grammes. Le gramme, **20** centimes.

BIEN SPÉCIFIER **Diiodoforme Taine.**

FORMOL

(Nom et marque déposés)

Le **formol** (synonyme : *aldéhyde formique, formaldéhyde, méthanal*) répond à la formule :

$$H - COH$$

C'est le premier terme de la série aldéhydique; son homologue immédiatement supérieur est l'aldéhyde acétique :

$$CH^3 - COH$$

dont les propriétés sont tout à fait différentes.

Le **formol,** tel qu'il est livré actuellement par le commerce, se présente à l'état de dissolution aqueuse concentrée, sous forme d'un liquide incolore légèrement sirupeux et doué d'une odeur très piquante, excitant le larmoiement, mais dont l'impression sur la muqueuse disparaît rapidement. Les solutions étendues de **formol** présentent à peine ces caractères. Généralement, la solution concentrée contient de 30 à 40 pour 100 de **formol;** une plus grande concentration provoque la formation du trioxyméthylène ou **formol solide.**

La solution de **formol,** quoique dégageant des vapeurs aldéhydiques, est très peu volatile : elle diffère en cela de l'aldéhyde acétique, qui est extrêmement volatil. On peut même concentrer les solutions étendues de **formol** par évaporation au bain-marie. Les vapeurs ne sont pas inflammables.

Le formol n'est pas un produit toxique.

Il n'attaque pas les instruments de chirurgie ni les objets.

Sa puissance antiseptique est au moins égale à celle du sublimé et lui est supérieure dans beaucoup de cas.

Le formol peut être utilisé sous les trois états : solide, liquide et gazeux.

A l'état gazeux, il donne, grâce à l'extrême diffusibilité de ses vapeurs, des résultats incomparablement supérieurs à ceux des essences antiseptiques.

A cet état, la désinfection à domicile est à la portée de chacun. Elle n'exige qu'une faible dépense et ne demande aucun appareil.

PRIX DE VENTE :

FORMOL MÉDICINAL (solution très concentrée, 40/100). Le kilo, **12** francs.

SOLUTION NORMALE DE FORMOL, le flacon, **1** fr. **50**, au public, **2** francs.

FORMOGÈNE, la boîte contenant 2 formogènes, **1** fr. **50**, au public, **2** francs.

PANSEMENTS ANTISEPTIQUES

Pouvant remplacer avantageusement les pansements au sublimé

OUATE AU FORMOL (par paquets de 50, 125, 250 et 500 grammes).

GAZE AU FORMOL (largeur : 70 centimètres) par paquets de 1, 2 et 5 mètres.

BANDES DE GAZE AU FORMOL (largeur des bandes : 5, 7 et 10 centimètres, paquets de 6 bandes.

Bien spécifier marque ADRIAN et Cᵉ.

PRODUITS PHYSIOLOGIQUES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

ADRIAN ET Cie

Pepsine. — La Pepsine de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE, délivrée sous son cachet de garantie, se recommande par la régularité de son action. — Tous les médecins la connaissent et savent en apprécier la valeur physiologique.

Un gramme de Pepsine amylacée et acidifiée digère un minimum de 20 grammes de fibrine.

DIASTASE PURE
PANCRÉATINE PURE ET AMYLACÉE

Peptone liquide représentant 3 fois son poids de viande.
— molle — 6 —
— sèche — 10 —

FORMULES DES PRINCIPALES PRÉPARATIONS DE PEPTONES.

Elixir..	Alcool à 90 degrés	10	grammes.
	Vin de Frontignan	40	—
	Sucre	25	—
	Eau	20	—
	Peptone sèche ADRIAN	5	—
Vin....	Vin de Malaga	95	—
	Peptone sèche ADRIAN	5	—
Sirop..	Eau	30	—
	Sucre	66	—
	Peptone sèche ADRIAN	5	—
	Teinture d'écorce d'oranges amères	6	—

Sur la demande d'un grand nombre de médecins, nous avons dû préparer et présenter sous forme de spécialités les préparations suivantes, régulièrement dosées et titrées.

Elixir de pepsine ADRIAN	.....	flacon.
— —	.....	1/2 flacon.
Pastilles de pepsine —	.....	boîte.
Prises de pepsine —	(de 1 gramme).	boîte de 10 prises.
— —	(de 50 centigrs).	—
Sirop de pepsine —	.....	flacon.
Vin de pepsine et diastase ADRIAN	.....	—
Elixir — —	.....	—
Pastilles de maltine ADRIAN	.....	boîte.
Elixir de peptone —	.....	flacon.
Vin de peptone —	.....	—

On trouve ces préparations dans toutes les pharmacies sous la marque ADRIAN ou S. F. (marque déposée).

CAPSULES GÉLATINEUSES MOLLES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ADRIAN ET Ce

Pour ces préparations, comme pour tous les produits qui portent notre marque, rien n'a été négligé afin d'arriver à la plus grande perfection. Nous avons cherché à résoudre deux points essentiels : 1° obtenir une enveloppe d'un aspect extérieur agréable et d'une bonne conservation ; 2° ne faire entrer dans la composition de cette enveloppe que des substances d'une digestion facile.

Les capsules gélatineuses molles de la *Société française* remplissent toutes les conditions indispensables à cette forme médicamenteuse. Leur enveloppe transparente est molle, mince, mais assez résistante pour ne pas se déformer ni laisser suinter le médicament. Sans odeur ni saveur, facilement assimilables et réellement efficaces, elles ont acquis en peu de temps une préférence marquée sur tous les produits similaires dont l'enveloppe dure, épaisse, tient presque toujours la place du médicament lui-même.

Perles-Gouttes.

Les capsules, bien qu'on en varie la grosseur, sont une forme qui ne peut convenir à tous les médicaments liquides, tant à cause de leur volume et de leur capacité trop grande par rapport à certaines substances actives, qu'en raison de l'extrême volatilité de quelques-unes de ces dernières.

C'est alors qu'on a imaginé cette forme, désignée sous le nom de perles-gouttes, et destinée à renfermer l'éther, le chloroforme, l'essence de térébenthine, etc., etc. Le perfectionnement allant plus loin, on a pu même enfermer dans ces gracieuses enveloppes des poudres sèches à odeurs et saveurs repoussantes ou des poudres que l'air peut altérer.

Capsulines contenant 10 à 15 centigrammes de médicament.

Apiol	flac. de 30 caps.
—	1/2 — de 15
Essence d'eucalyptus	— de 30
Huile phosphorée (à 0gr,001)	— de 30
Hypnone	— de 20
Terpinol	— de 60

Capsules simples contenant 35 centigrammes de médicament.

Essence de térébenthine	boîte de 40 caps.
Essence de santal	—

Capsules gélatineuses contenant 50 à 75 centigrammes de médicament.

Baume de copahu pur	boîte de 40 caps.
— — et cubèbe	—
— — cubèbe, ratanhia	—
— — — — et fer	—
Extrait éthéré de cubèbe	—
Créosotées à 0gr,02	—
— à 0gr,05	—
Huile de foie de morue créosotée à 0gr,02	—
— — à 0gr,05	—
Ext. éthéré de fougère mâle	flac. de 12 caps.
— — et calomel	—
Térébenthine de Venise	boîte de 40 caps.

Capsules à base de poudre contenant 50 centigrammes de médicament.

Cubèbe	boîte de 40 caps.
Rhubarbe	—

Capsules à enveloppe de gluten contenant 50 centigrammes de médicament.

Copahu pur	flac. de 30 caps.
— et cubèbe	—
— — ratanhia et fer	—
— et bismuth	—
Cubèbe pur	—

Capsules rondes. — Médicaments perlés ou perles.

Chloroforme	flac. de 30 perles.
Ether	—
Essence de térébenthine	—
Térébenthine de Venise	—
Créosote de hêtre	50

ET TOUTES LES AUTRES CAPSULES, CAPSULINES ET CAPSULES RONDES.

Ces préparations se trouvent dans toutes les pharmacies sous la désignation ADRIAN ou S. F. (marque déposée).

PILULES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

ADRIAN ET Cie

Le temps est déjà loin où les Pharmaciens se contentaient de rouler les pilules dans une poudre inerte pour empêcher leur adhérence. L'usage de les recouvrir d'une mince feuille d'argent est aujourd'hui généralement répandu; mais, si ce perfectionnement convient à la plupart d'entre elles, il en est d'autres qui, par leur composition chimique, ne s'y prêtent pas.

Les pilules à base de mercure, d'iode, etc., etc., ne sauraient être argentées sans que leur composition, et par suite leur efficacité en soit profondément modifiées. On a imaginé alors de les recouvrir d'un vernis protecteur à base de résine ou de gluten, dont le double but est de garantir contre l'altération les principes actifs, et de masquer la saveur et l'odeur de ces derniers. Mais ce nouveau mode d'enrobage ne peut guère réussir qu'appliqué à de grandes quantités; aussi la SOCIÉTÉ FRANÇAISE a tenu à installer pour ce genre de préparations un outillage spécial qui, joint à sa machine à diviser, lui permet de produire des pilules irréprochables.

Toutes nos pilules sont faites au pilulier, parfaitement dosées et d'une consistance qui en facilite la solubilité complète dans l'estomac.

Aloès simple	flacon de	50	Pilules.
Aloès et Savon	—	50	—
Antecibum	—	50	—
Belloste	—	100	—
Bontius	—	50	—
Bromure de potassium à 0,10	—	100	—
Cynoglosse à 0,05	—	30	—
Cynoglosse à 0,10	—	30	—
Dupuytren	—	100	—
Ecossaises ou d'Anderson	—	30	—
Extrait d'opium	—	30	—
— de belladone	—	30	—
Ferrugineuses (formule Blancard)	—	100	—
— —	1/2 flac.	50	—
— (formule Blaud)	flacon de	200	—
— —	1/2 flac.	100	—
— (formule Vallet)	flacon de	100	—
— —	1/2 flac.	50	—
Iodoforme à 0,05	flacon de	100	—
Iodure de fer et quinine	—	100	—
Lactate de fer à 0,05	—	100	—
Méglin	—	50	—
Morison nos 1 et 2	—	50	—
Morton	—	50	—
Nitre camphrées	—	100	—
Proto-Iodure de mercure à 0,05	—	100	—
Purgatives (Coloquinte composées)	—	50	—
Sulfate de quinine	—	50	—
Tartrate de potasse de fer	—	100	—
Térébenthine cuite à 0,20	—	100	—

Les Pilules de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES se trouvent dans toutes les pharmacies sous la marque ADRIAN ou S. F.

DRAGÉES MÉDICAMENTEUSES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

ADRIAN & Ce

Les dragées ne sont autre chose que de gros granules préparés, comme ces derniers, à l'aide d'une pilule qu'on recouvre de sucre. Elles ne diffèrent des granules que par la proportion des substances actives. Cette forme commode a trouvé son emploi dans l'administration de nombreux médicaments, et elle est surtout appréciée pour les substances que leur goût, leur saveur, leur odeur ou leur altérabilité empêchent de préparer sous forme de pilules simples.

Toutes les pilules renfermées dans nos dragées, sont véritablement dosées, car elles sont faites au *pilulier* et non à la *bassine*.

La SOCIETE FRANÇAISE est la première maison qui ait apporté ce perfectionnement aux DRAGÉES, PILULES et GRANULES fabriqués en grand.

Dragées dosées à 25 milligrammes.

Extrait d'opium	flac. de 30 drag.
Proto-iodure de mercure	— 60
Santonine	— 30

Dragées dosées à 5 centigrammes.

Benzoate d'ammoniaque	flac. de 50 drag.
— de soude	— 50
Calomel	— 30
Cynoglosse	— 30
Extrait de belladone	— 30
— d'opium	— 30
Fer réduit	— 100
Lactate de fer	— 100
Podophylline	— 100
Proto-iodure de fer	— 100
— et manganèse	— 100
— et manne	— 100
— et rhubarbe	— 100
— de mercure	— 100
Santonine	— 30
Sulfate de quinine	— 30
Valérianate de quinine	— 30
— de zinc	— 50
Protochlorure de fer	— 100

Dragées dosées à 10 centigrammes.

Aloès	flac. de 100 drag.
Antecibum	— 50
Assa fœtida	— 50
Assa fœtida et fer réduit	— 50
Belloste	— 50
Bontius	— 50
Bromure de camphre	— 50
— de potassium	— 100
Calomel	— 30
Cynoglosse	— 30
Ergotine	— 30
Iodure de potassium	— 100
Kousso	— 50

Dragées dosées à 20 centigrammes.

Bromure de potassium	flac. de 50 drag.
Chloral hydraté	— 40
Ergotine	— 30
Iodure de potassium	— 50

ET EN GÉNÉRAL TOUTES LES DRAGÉES.

Les dragées de la Société française de produits pharmaceutiques se trouvent dans toutes les pharmacies, sous la désignation ADRIAN ou S. F. (marque déposée).

GRANULES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ADRIAN ET Cᵉ

Depuis l'introduction des granules médicamenteux dans la thérapeutique, on employait, pour les fabriquer, des non-pareilles qu'on grossissait à la bassine.

On obtenait ainsi des granules d'aspect à peu près régulier, mais dont le dosage devait laisser nécessairement à désirer. Aussi, bien que cette forme médicamenteuse pût être administrée très facilement à tous les malades, elle avait, par l'inconstance de son action, éveillé la défiance de la plupart des médecins.

Il appartenait à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES de chercher à apporter à cette fabrication la régularité la plus parfaite, le dosage le plus exact et le plus rigoureux.

Ce problème est entièrement résolu depuis quelques années.

A l'aide de piluliers mécaniques construits avec une précision mathématique, nous pouvons préparer des masses pilulaires uniformes dans leur composition et les diviser en granules, comme l'exige le Codex, avant de les recouvrir soit d'une feuille d'argent, soit d'une couche de sucre.

Fabriqués dans notre usine et sous notre surveillance de chaque jour, les *alcaloïdes* qui forment le principe actif de nos granules offrent toute garantie d'action.

C'est avec la certitude d'avoir comblé une lacune que nous demandons aux médecins de nous accorder leur entière confiance.

Nos granules renferment de 1/10 de milligramme à 1 centigramme et même plus de substance active suivant l'énergie et l'action thérapeutique du médicament.

GRANULES A 1/10 DE MILLIGRAMME DE MÉDICAMENT.

Aconitine cristallisée	flacon de	100 granules.
Digitaline cristallisée	— de	60

GRANULES A 1/4 DE MILLIGRAMME DE MÉDICAMENT.

Aconitine cristallisée	flacon de	100 granules.
Digitaline cristallisée	—	60 —

GRANULES A 1 MILLIGRAMME DE MÉDICAMENT.

Acide arsénieux	flacon de	100 granules.
— phosphorique	—	100
Aconitine (Codex)	—	100
Arséniate d'antimoine	—	100
— de fer	—	100
— de potasse	—	100
— de quinine	—	100
— de soude	—	100
— de strychnine	—	100
Atropine	—	100
Bi-iodure d'arsenic	—	100
— de mercure	—	100
Caféine	—	100
Chlorhydrate de morphine	—	100
Cicutine	—	100
Digitaline amorphe	—	60
Dioscoride roses	—	100
Hyosciamine	—	100
Iodoforme	—	100
Picrotoxine	—	100
Phosphure de zinc	—	100
Quassine	—	100
Strychnine	—	100
Sulfate d'atropine	—	100
— de strychnine	—	100
Valérianate d'atropine	—	100
Vératrine	—	100

GRANULES A 2 MILLIGRAMMES DE MÉDICAMENT.

Quassine cristallisée ADRIAN	flacon de	60 granules.

GRANULES A 1 CENTIGRAMME DE MÉDICAMENT.

Bromure de camphre	flacon de	100 granules.
Calomel	—	100
Codéine	—	100
Podophylline	—	100
Proto-iodure d'hydrargyre	—	100

Et tous les granules.

LES GRANULES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Se trouvent dans toutes les pharmacies sous la marque ADRIAN ou S. F.

GRANULES DOSIMÉTRIQUES

PRÉPARÉS SELON LES INDICATIONS DU CODEX

Depuis la création de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE, nous avons fabriqué au pilulier des granules qui étaient ensuite recouverts de sucre pour être vendus en vrac ou en flacons de 100 granules. — Nous continuerons, comme par le passé, cette fabrication qui ne laisse rien à désirer comme dosage rigoureux et mathématique du principe actif.

— En outre, pour répondre au désir d'un grand nombre de médecins, nous préparons en petits tubes des granules non recouverts de sucre, en nous conformant autant que possible aux poids et indications donnés par le Codex. — Faits également au pilulier, et non à la bassine, leur dosage est régulier et rigoureusement exact.

Fabriqués dans notre usine et sous notre surveillance, les *alcaloïdes* qui forment le principe actif de nos granules offrent toutes garanties d'action.

Ces granules ne sont livrés que sous deux formes :

1° En boîtes de 10 tubes de 20 granules.

2° En tubes séparés de 20 granules.

GRANULES DOSIMÉTRIQUES

DOSÉS A 1/10 DE MILLIGRAMME DE PRINCIPE ACTIF.

Aconitine crist. (et nitrate)	boîte de 10	tubes.
Digitaline crist	— 10	

GRANULES DOSIMÉTRIQUES

DOSÉS A 1/4 DE MILLIGRAMME DE PRINCIPE ACTIF.

Aconitine	boîte de 10	tubes.
— nitrate	— 10	
Digitaline	— 10	

GRANULES DOSIMÉTRIQUES

DOSÉS A 1/2 MILLIGRAMME DE PRINCIPE ACTIF.

Aconitine	boîte de 10
Arséniate de strychnine	— 10
Atropine	— 10
Cicutine	— 10
Hyosciamine	— 10
Sulfate d'atropine	— 10
— de strychnine	— 10

GRANULES DOSIMÉTRIQUES

DOSÉS A UN MILLIGRAMME DE PRINCIPE ACTIF.

Acide arsénieux	boîte de 10	tubes.
Arséniate d'antimoine	—	
— de caféine	— 10	
— de fer	— 10	
— de manganèse	— 10	
— de potasse	— 10	
— de quinine	— 10	
— de soude	— 10	
Bromhydrate de cicutine	— 10	
— de morphine	— 10	
Chlorhydrate de morphine	— 10	
Digitaline	— 10	
Hydroferrocyanate de quinine	— 10	
Iodoforme pur	— 10	
Phosphure de zinc	— 10	

GRANULES DOSIMÉTRIQUES

DOSÉS A UN CENTIGRAMME DE PRINCIPE ACTIF.

Benzoate de lithine	boîte de 10	tubes.
— de soude	— 10	
Bromhydrate de quinine	— 10	
Camphre mono-bromé	— 10	
Carbonate de lithine	— 10	
Ergotine	— 10	
Hypophosphite de chaux	— 10	
— de soude	— 10	
Sulfure de calcium	— 10	
Valérianate de fer	— 10	
Valérianate de quinine	— 10	

(Et toutes les autres sortes.)

DANS TOUTES LES PHARMACIES

Bien spécifier GRANULES DOSIMÉTRIQUES ADRIAN ou S. F.

POSOLOGIE

DES MÉDICAMENTS ACTIFS

DOSES MAXIMA

Que le médecin ne dépasse géneralement pas sans indication spéciale.

DOSES : POUR ENFANTS DE 10 ANS, MOITIÉ DE CELLE DES ADULTES ; POUR ENFANTS DE 5 ANS, 1/4 ; POUR ENFANTS DE 2 A 3 ANS, 1/8

USAGE INTERNE DES MÉDICAMENTS ACTIFS.	DOSE MAXIMA POUR ADULTES	
	pour une prise.	pour 24 heures.
Acétate de cuivre	0g,10	0g,40
— de plomb	0 ,10	0 ,40
Acide arsénieux	0 ,005	0 ,01
— cyanhydrique médicinal	0 ,05	0 ,20
— oxalique	0 ,30	1 ,00
— phosphorique	1 ,00	5 ,00
Aconit, feuilles pulvérisées	0 ,25	1 ,00
Aconitine amorphe	0 ,001	0 ,003
Agaric blanc	0 ,05	0 ,25
Arséniates alcalins	0 ,005	0 ,02
— de fer	0 ,005	0 ,02
Arsénites (Doses des arséniates)	»	»
Atropine et ses sels	0 ,001	0 ,004
Belladone, feuilles pulvérisées	0 ,20	0 ,60
— racine pulvérisée	0 ,15	0 ,50
Bichlorure de mercure	0 ,03	0 ,08
Brucine	0 ,01	0 ,03
Calomel	1 ,35	2 ,60
Camphre	0 ,20	1 ,00
Cantharides	0 ,06	0 ,25
Chloroforme	10 gouttes.	4 ,00
Ciguë, feuilles pulvérisées	0g,30	2 ,00
— semences pulvérisées	0 ,20	1 ,00
Codéine	0 ,04	0 ,15
Coloquinte	0 ,10	0 ,50
Conicine ou cicutine	0 ,0005	0 ,002
Cyanure de potassium	0 ,01	0 ,04
Digitaline amorphe	0 ,002	0 ,008
— cristallisée	0 ,0005	0 ,002
Digitale feuilles pulvérisées	0 ,30	1 ,00
— — en infusion	1 ,60	»
Eau de laurier cerise	4 ,00	12 ,00
Ellébore blanc, racine pulvérisée	0 ,30	1 ,20
— noir, — —	0 ,30	1 ,20
Extrait alcoolique d'aconit	0 ,05	0 ,20
— — de belladone	0 ,05	0 ,20
— — de cantharides	0 ,02	0 ,06
— — de colchique	0 ,10	0 ,40
— — de coloquinte	0 ,05	0 ,40
— — de noix vomique	0 ,06	0 ,25
— aqueux d'aconit	0 ,20	0 ,80
— — de belladone	0 ,12	0 ,36
— — de ciguë	0 ,20	1 ,20
— — de digitale	0 ,20	0 ,80
— — de jusquiame	0 ,20	1 ,00
— — de nicotiane	0 ,15	0 ,60
— — d'opium	0 ,10	0 ,40

USAGE INTERNE DES MÉDICAMENTS ACTIFS.	DOSE MAXIMA POUR ADULTES	
	pour une prise.	pour 24 heures.
Extrait aqueux de seigle ergoté.....	0g,20	0g,40
— — de stramonium.....	0 ,10	0 ,40
Fève Saint-Ignace pulvérisée.....	0 ,10	0 ,50
Gouttes amères de Baumé.....	2 gouttes	10 gouttes
— noires (Black drops).....	2 gouttes	10 gouttes
Huile de croton.....	1 goutte	4 gouttes
Iodure de mercure (deuto).....	0g,03	0g,10
— — (proto).....	0 ,06	0 ,40
Iodoforme.....	0 ,10	0 ,40
Ipécacuanha pulvérisé.....	2 ,00	4 ,00
Jalap pulvérisé.....	2 ,00	4 ,00
— résine.....	0 ,40	0 ,80
Jusquiame, feuilles pulvérisées.....	0 ,30	2 ,00
— semences.....	0 ,25	1 ,00
Laudanum de Rousseau.....	0 ,25	2 ,00
— de Sydenham.....	0 ,60	4 ,00
Liqueur de Fowler.....	5 gouttes	10 gouttes
— de Pearson.....	20 gouttes	50 gouttes
Morphine et ses sels.....	0g,03	0g,09
Nitrate d'argent.....	0 ,05	0 ,20
Noix vomique pulvérisée.....	0 ,12	0 ,50
Opium brut pulvérisé.....	0 ,12	0 ,40
Oxalate de potasse.....	0 ,50	1 ,50
Phosphore.....	0 ,015	0 ,05
Poudre de Dower.....	1 ,35	4 ,00
Santonine.....	0 ,10	0 ,50
Scammonée.....	1 ,00	2 ,50
Seigle ergoté.....	0 ,65	2 ,60
Stramonium, feuilles.....	0 ,25	1 ,00
Strychnine et ses sels.....	0 ,001	0 ,02
Sulfate de cuivre.....	0 ,10	0 ,40
Sulfate (sous) de mercure (turb.m.)...	0 ,05	0 ,10
Sulfate de zinc.....	0 ,40	0 ,40
Tartre stibié.....	0 ,25	1 ,00
Teinture d'aconit.....	1 ,00	4 ,00
— d'anémone pulsatille.....	1 ,00	4 ,00
— de belladone.....	0 ,50	1 ,60
— de cantharides.....	0 ,65	2 ,60
— de ciguë.....	1 ,00	4 ,00
— de colchique, semence.....	1 ,00	4 ,00
— de coloquinte.....	1 ,00	4 ,00
— de digitale.....	1 ,00	4 ,00
— d'iode.....	0 ,30	1 ,20
— de noix vomique.....	0 ,60	2 ,00
— d'opium (extrait).....	0 ,50	1 ,50
— de stramonium.....	0 ,65	2 ,00
Vératrine.....	0 ,005	0 ,03

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR LES

EXTRAITS PHARMACEUTIQUES

COMPRENANT

LA DESCRIPTION DES DIVERS PROCÉDÉS ET APPAREILS AYANT SERVI A L'EXTRACTION DES PRINCIPES ACTIFS DES VÉGÉTAUX ET A LEUR CONCENTRATION

SUIVIE

D'UNE DOUBLE TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

PAR

ADRIAN

Pharmacien de première classe
Ancien préparateur de l'École de pharmacie de Paris,
Membre de la Société chimique, de la Société de pharmacie,
de la Société de thérapeutique. de la Société de médecine pratique, etc.,
Directeur fondateur
de la Société française de produits pharmaceutiques.

Cet ouvrage, aussi complet que possible, renferme, avec 400 pages de texte environ, 107 planches et figures diverses représentant, par ordre de dates, les différents appareils utilisés pour l'extraction et la concentration des principes actifs des végétaux depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

DU MÊME AUTEUR :

PETIT FORMULAIRE

DES

ANTISEPTIQUES

OCTAVE DOIN, EDITEUR

8, place de l'Odéon, Paris.

Paris. — Typographie A. Hennuyer, rue Darcet, 7.